

Les associations
et lieux indispensables
pour me permettre de bien
m'approprier la rue

La Maison du vélo
a pour objectif de faciliter
et donner envie aux grands
lyonnais d'utiliser le vélo
ou la marche
244, rue Garibaldi, Lyon 3^e
04 72 00 23 57
www.maisondouvelolyon.org

La Ville à vélo
est une association dont la
mission est de promouvoir
l'usage du vélo
244, rue Garibaldi, Lyon 3^e
www.lyon8@lavilleaveo.org

L'agence des mobilités
de la Métropole apporte des
conseils personnalisés pour
changer de modes de mobilités
120, rue Masséna (Lyon 6^e)
04 78 63 40 00
www.grandlyon.com/service/mobilités

Atelier 8 à Vélo
(ex Janus)
est une association qui
organise des séances de
pratique du vélo et
animation d'ateliers de
réparation.
91, rue Villon (Lyon 8^e)
07 83 69 64 75
www.janusfrance-asso.org

Le Conseil de Quartier Bachut-Transvaal soucieux du Buen Vivir a réfléchi à une contribution au thème de la « Rue, un espace à partager ! » Au travers d'un support et d'une animation sous forme d'un théâtre forum avec le collectif Méta-Morphose, il souhaite attirer l'attention des habitants du quartier sur une meilleure harmonie entre les différents modes de déplacement. Merci à La Maison du Vélo pour leurs conseils et à KNaye pour son coup de crayon !

Les plateformes de mobilité
citadines

Citiz LPA
Grand Lyon
Réseau d'autopartage dans
toute la France et dans les
parkings LPA à Lyon
04 72 41 67 12
www.lpa.citiz.coop
citiz@lpa.fr

CARL covoiturage
auto partage, mobilités
électriques
13 rue Antoine Sallès, Lyon 2^e
06 34 04 04 12
www.carl-mobile.com

**Association prévention
routière**
Informier et éduquer pour
réduire le nombre et la gravité
des accidents de la circulation
64, rue Pierre Corneille Lyon 6^e
04 78 27 29 88
www.preventionroutiere.asso.fr

Toodego
Sous la rubrique « tous les
services » et « déplacements »
c'est 15 applications pour vous
simplifier la Ville !
<https://www.toodego.com/>

PETIT RÉCAP

Pour les piétons, enfants, personnes à mobilité réduites en fauteuils :

i Les trottinettes, skates
roller... sans moteur
sont aujourd'hui
réglementés comme
les piétons et doivent
donc rouler à moins de
6 km/h lorsqu'ils sont
sur les trottoirs.

- ✓ je suis prioritaire
- ✓ je circule sur les trottoirs
- ✓ Je respecte les feux tricolores, avant de traverser, je regarde à gauche à droite, puis à nouveau à gauche
- ✓ J'utilise les passages piétons pour traverser
- ✓ Je reste connecté... à ce qui m'entoure !

Pour les vélos

- ✓ je laisse la priorité aux piétons
- ✓ je circule sur les pistes cyclables ou la route
- ✓ Lorsque j'emprunte un trottoir, je pose pied à terre.
- ✓ Je respecte toujours les feux, hormis là où il y a un panneau me donnant la possibilité de passer malgré le feu rouge
- ✓ Je fais attention aux camions et aux bus et reste derrière eux pour éviter l'angle mort
- ✓ J'utilise les équipements qui me sont dédiés
- ✓ Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans
- ✓ L'éclairage de mon vélo et ma visibilité sont indispensables pour bien être vu des autres usagers, notamment dès que la nuit tombe.

Pour tous les engins motorisés (trottinette, skate électrique, gyropode...)

- ✓ je laisse la priorité aux piétons
- ✓ je circule sur les pistes cyclables ou la route : circulation interdite sur les trottoirs
- ✓ je ne transporte pas de passager
- ✓ je porte un gilet très visible la nuit
- ✓ vitesse limitée à 25 km/h
- ✓ Interdit aux moins de 12 ans

- ✓ Je circule sur les aménagements cyclables. S'il n'y en a pas : je roule sur la route si la vitesse est limitée à 50 km/h.

LA RUE A CHANGÉ... Partageons-la !!



Création graphique et illustrations : KNaye.fr

**PARLONS-EN
ENSEMBLE,
rejoignez votre
Conseil de Quartier !**

8^e CONSEILS DE
QUARTIER
BACHUT-TRANSSVAAL

VILLE DE
LYON | 8^e



LE SAS VÉLO

Cet aménagement permet aux cyclistes et autres modes de déplacement doux d'être visibles, et de démarrer au feu vert devant les véhicules motorisés, de tourner en toute sécurité et d'éviter de respirer les gaz d'échappement. Les automobilistes s'arrêtent au feu rouge à la première ligne en pointillés.

1 Si je suis une zone de rencontre,

- a) je permets aux amoureux de se bécoter sur les bancs publics
- b) je suis un espace limité à 20km/h

2 Si je suis un trottoir,

- a) j'accueille les piétons et les engins non motorisés
- b) j'accueille les pédalos

3 Si je suis une trottinette ou un vélo

- a) je me gare sur les aires dédiés ou sur une zone non gênante pour les autres usagers
- b) je me cache dans une poubelle

4 Si je suis un piéton :

- a) je suis prioritaire sur « everybody in the world »... bref sur tous les autres usagers de la route
- b) je peux, si je suis très fort courir à plus de 25km/h sur le trottoir

5 Si je suis un vélo :

- a) je peux rouler à 90 km/h, si j'ai des gros cuissots
- b) je peux circuler sur les pistes cyclables, sur la route et dans les zones piétonnes

6 Si je suis une trottinette électrique :

- a) je peux emmener tonton Karim et la cousine
- b) je peux rouler à 25km/h sur les pistes cyclables

7 Maman, je peux faire du vélo sur le trottoir jusqu'à quel âge ?

- a) jusqu'à tes 88 ans mon enfant !
- b) jusqu'à tes 8 ans



LES RÉPONSES

1 Réponse b)

je suis un espace limité à 20km/h qui donne priorité aux piétons, puis aux cyclistes, aux modes doux et, au final, aux voitures, motos, camions...

2 Réponse a)

J'accueille les piétons et les engins non motorisés, trottinette, skate et roller ; ils doivent rouler à l'allure du pas (moins de 6km/h).

3 Réponse a)

je me gare sur les aires dédiées ou sur une zone non gênante pour les

autres usagers et je dois être visible pour les usagers de la rue.

4 Réponses a)

je suis prioritaire sur « everybody in the world »... bref sur tous les autres usagers de la route et je ne dois pas les gêner pour autant !!

5 Réponses b)

je peux circuler sur les pistes cyclables, sur la route et dans les zones piétonnes. Dans ces zones, je ne dois pas dépasser les 6km/h.

6 Réponses b)

je peux rouler à 25km/h sur les pistes cyclables. Il est interdit de circuler à 2 sur le même engin.

7 Réponses b)

jusqu'à tes 8 ans, tu dois porter un casque et tu restes sous mon entière responsabilité, donc tu dois écouter tes parents ou les adultes qui t'accompagnent !

